

Avis de constitution

SOCIETE « SYLLA FORMATION ET COMMERCE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI BLVD ANTANARIVO non
loin de la sTation AFRIQUE OIL ,BIA SUD, Lot NEANT, Ilot
NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA FORMATION ET
COMMERCE »

Objet : - Vente d'engin et groupe électrogène ;
- Formation des caristes professionnels ;
- Maintenance en mécanique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI BLVD ANTANARIVO non
loin de la sTation AFRIQUE OIL ,BIA SUD, Lot NEANT, Ilot
NEANT

Dirigeant(s) M SYLLA LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00859 du 27/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11142/GTCA/RC/2024 du 27/02/2024

